

SOLTHIS (SOLIDARITE THERAPEUTIQUE ET INITIATIVES POUR LA SANTE)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

SOLTHIS (SOLIDARITE THERAPEUTIQUE ET INITIATIVES POUR LA SANTE)

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 14 avenue Jean Jaurès 75019
N° SIREN : 453 058 679

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'association SOLTHIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SOLTHIS (SOLIDARITE THERAPEUTIQUE ET INITIATIVES POUR LA SANTE) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03 exposées au paragraphe « Changements comptables » en page 10 et 11 de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois- Perret, le 24 juin 2026

Signé par :

130CF300E20342D...

Aurélie JOUBIN

Associée

COMPTES ANNUELS

en euros

Solthis

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Bilan au 31/12/2025

14 AVENUE JEAN JAURES
75019 Paris

SIRET : 45305867900052

NAF : 8899B

Sommaire

Dossier - page de garde	1
Sommaire	2
Compte rendu de travaux	4
BILAN	
Bilan Actif	5
Bilan Passif	6
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	7
Compte de résultat (suite)	8
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables	9
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	14
Etat des dépréciations	15
Etat des provisions	16
Etat des créances et des dettes	17
Charges à payer et produits à recevoir	18
Produits et charges constatés d'avance	19
Détail des produits constatés d'avance	20
Détail des charges constatées d'avance	21
Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice	22
Détail des produits d'exploitation (1/3)	23
Détail des produits d'exploitation (2/3)	24
Détail des produits d'exploitation (3/3)	25
Variation des fonds dédiés et reportés	26
Variation des fonds propres 431-5	27
DÉTAIL DES COMPTES	
Bilan Actif détaillé	28
Bilan Passif détaillé	30
Compte de résultat détaillé	32
Contributions volontaires en nature détaillées	36

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT - TRANSITION AU RGT 2023-03**BILAN DE TRANSITION**

Bilan Actif - Transition	37
Bilan Passif - Transition	38

COMPTE DE RÉSULTAT DE TRANSITION

Compte de résultat - Transition	39
Compte de résultat (suite) - Transition	40

DÉTAILS DES COMPTES DE TRANSITION

Bilan Actif détaillé - Transition	41
Bilan Passif détaillé - Transition	43
Compte de résultat détaillé - Transition	45

COMPTE RENDU DE TRAVAUX

Mission de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du **17/10/2025**, nous avons effectué une mission de présentation des comptes de l'entité **Solthis** relatifs à la période du **01/01/2025** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

- . Total du bilan : 16 723 672 €
- . Produits d'exploitation : 10 732 743 €
- . Déficit : 30 630 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Montélimar, le 13/05/2026

Salomé HOCINE
Experte-comptable

ESS'POIR
SCIC-SAS

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	21 402		21 402	20 356
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	21 402		21 402	20 356
Comptes de liaison III	98 729		98 729	
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	324 001		324 001	636 882
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	6 716 089		6 716 089	6 187 173
Charges constatées d'avance	1 942 386		1 942 386	2 481 559
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	7 549 365		7 549 365	7 199 301
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	16 531 842		16 531 842	16 504 915
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII	71 699		71 699	
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	16 723 672		16 723 672	16 525 271

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	1 230 616	809 732
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-30 630	420 885
Situation nette	1 199 986	1 230 616
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	1 199 986	1 230 616
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison II		1 954
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		25 000
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III		25 000
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	72 157	16 554
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS IV	72 157	16 554
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		13 238
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	177 069	393 775
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	322 123	394 722
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 610 702	2 870 650
Produits constatés d'avance	12 341 635	11 578 762
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	15 451 528	15 251 147
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	16 723 672	16 525 271

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	870 965	1 598 171
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	8 337 482	7 984 619
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	35 394	75 577
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	1 351 999	846 695
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 016	3 592
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	25 000	
Autres produits	108 888	257 285
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	10 732 743	10 765 939
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	2 286	
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	4 295 226	3 778 175
Aides financières	2 392 541	2 792 208
Impôts, taxes et versements assimilés	97 318	97 126
Salaires	3 044 833	2 786 099
Cotisations sociales	834 963	795 926
Dotations aux amortissements et dépréciations		
Dotations aux provisions		1 989
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		25 000
Autres charges	32 463	154 430
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	10 699 629	10 430 953
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	33 114	334 986
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	104 404	114 739
Reprises sur dépréciations et provisions		2 110
Différences positives de change		17 304
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	104 404	134 153

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	71 699	
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	69 832	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV	141 531	
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-37 127	134 153
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	-4 013	469 139
Produits exceptionnels V		9 448
Charges exceptionnelles VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		9 448
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	26 617	57 702
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	10 837 147	10 909 540
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	10 867 777	10 488 655
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-30 630	420 885

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	5 027	9 118
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	5 027	9 118
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	3 000	8 618
Prestations en nature	2 027	500
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	5 027	9 118

Annexe

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 16 723 672 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -30 630 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Objet de l'association

Solthis est une association de solidarité internationale à but non lucratif créée en 2003 et régie par la loi du 1er juillet 1901.

Solthis a pour objet de contribuer au renforcement des systèmes de santé pour améliorer l'accès à des soins de qualité dans les pays à ressources limitées et/ou auprès des populations vulnérables.

Nature et périmètre des activités

En 2025, l'association est présente dans 4 pays d'intervention avec des équipes permanentes en Guinée, Niger, Sénégal et Sierra Leone.

Solthis a mené des projets axés sur :

- la lutte contre les maladies infectieuses et émergentes ;
- les droits et la santé sexuels et reproductifs et santé infantile ;
- le One Health.

L'approche de Solthis s'articule autour du renforcement des systèmes de santé et la santé communautaire ainsi qu'une approche partenariale, la plupart des projets étant mis en oeuvre conjointement avec des organisations de la société civile locales.

L'association est également intervenue plus ponctuellement dans le cadre d'assistances techniques dans les pays suivants : Djibouti, Tchad, Maroc, Cameroun, Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Niger, Congo Brazzaville, Maurice et Gambie.

Moyens mis en oeuvre

La mise en oeuvre des activités est portée par :

- les ressources humaines de l'association :
 - o Solthis compte 124,73 ETPT en 2025 réparti au Siège et dans les 4 pays d'intervention
 - o Solthis bénéficie d'un réseau de bénévoles actifs, Sol Team et Comité Scientifique, qui l'a accompagné tout au long de l'exercice
 - o Solthis dispose d'un pool d'experts techniques mobilisés dans le cadre des assistances techniques.

Faits caractéristiques

L'année 2025 a été marquée par le démarrage de 2 nouveaux projets en Sierra Leone (SHAPE et FREE TB), un projet au Sénégal (SENEYA) et la poursuite du projet POUVOIR en Côte d'Ivoire avec POUVOIR + qui a débuté en août 2025.

La stratégie de diversification des sources de financement et de développement de nouveaux partenariats financiers s'est traduite sur l'exercice par le démarrage d'un partenariat avec le réseau EVA dans le cadre de la mise en œuvre du projet TRANSITIONS II au Bénin et la signature de la seconde Tranche de la Convention de Partenariat Pluriannuel (CPP) avec l'AFD.

Enfin, du fait de la restriction des financements publics français à destination du Niger, il a été décidé en 2025 de fermer le bureau pays au Niger courant 2026 après la finalisation des 3 projets en cours dans le pays : AZANTCHI, CLV2 et LAHIYAYA. Cette fermeture sera effective au 30 juin 2026.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Changements comptables

L'association SOLTHIS a appliqué pour la première fois le règlement n°2023-03 de l'Autorité des normes comptables du 07/07/2023 modifiant, entre autres, le règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, en coordination avec le règlement n°2022-06 de l'Autorité des normes comptables du 04/11/2022 relatif à la modernisation des états financiers.

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable.

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2022-06 et ANC 2023-03 modifiant le règlement ANC 2018-06 entraîne des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

1) Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En terme de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Ce changement de méthode n'a pas d'impact significatif sur la présentation des comptes de Solthis.

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » .

- Présentation du bilan :

- Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Les équipements de l'association Solthis (véhicules et matériel informatique) sont comptabilisés en charge dans la mesure où le transfert de propriété n'intervient qu'en fin de projet sur demande de Solthis auprès des bailleurs de fonds. Ces équipements font l'objet d'un inventaire annuel par l'association Solthis.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Dépôts et cautionnements

Au 31/12/2025, les dépôts et cautionnements sont principalement constitués des dépôts de garantie pour les locaux des bureaux (siège et pays d'intervention).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

Provision pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de l'association à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Engagements en matière de départ à la retraite

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées lors de leur versement.

Aucun contrat de travail ou autre ne prévoit d'indemnités de fin de carrière. Les dirigeants non titulaires d'un contrat de travail ont été exclus du calcul de l'engagement car ils ne sont pas bénéficiaires de ces indemnités.

Une évaluation de l'engagement a été effectuée selon la méthode « rétrospective des unités de crédit projetées » désignée par la norme IAS 19 en retenant notamment les hypothèses suivantes :

- Revalorisation des salaires : 1% Constant pour la catégorie Cadres
- Taux d'actualisation : 3,96% (le taux retenu dans le cadre de cette évaluation correspond au taux IBOXX Corporates AA)
- Âge de départ en retraite : 64 ans
- Taux de rotation retenu : Faible pour la catégorie Cadres
- Taux de cotisations sociales patronales : 40% pour la catégorie Cadres
- Modalités de départ : Départ à l'initiative du salarié
- Convention collective : ALISFA
- Table de mortalité retenue : INSEE 2022-2024

Selon ces hypothèses, le montant de l'engagement au 31 décembre 2025 ressort à 42 624€ (contre 31 952€ en 2024).

Subventions, Contributions financières

Les subventions d'exploitation ainsi que les contributions financières sont comptabilisées pour leur montant total en produits dès réception de la convention signée et les sommes attendues en créances. A la clôture de l'exercice, les produits de ces subventions sont constatés à hauteur des charges engagées sur l'exercice. La différence entre le montant conventionné et les dépenses effectivement engagées est comptabilisée au passif du bilan en produits constatés d'avance.

Conventions de reversements - Partenaires

Les conventions de reversement conclues avec des partenaires sont comptabilisées pour leur montant total en charges constatées d'avance dès réception de la convention signée et les sommes à reverser en dettes. Les dépenses effectivement engagées par les partenaires sont comptabilisées en charges sur remise de leurs rapports financiers et viennent diminuer le montant des charges constatées d'avance.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

A la clôture de l'exercice, les fonds dédiés sont nuls.

Contributions volontaires en nature

En 2025, l'association a bénéficié :

- De l'appui de son comité scientifique, composé de bénévoles ;
- De l'appui de la Sol-Team, composé de bénévoles.

Du fait du caractère ponctuel et ad hoc de ces interventions, celles-ci ne peuvent pas être valorisées de manière fiable.

De plus, Solthis a bénéficié :

- d'une prestation en nature valorisée 2 026,50€ pour un accompagnement juridique relatif aux enjeux sur les droits d'auteur et de droits à l'image ;
- d'une mise à disposition de locaux valorisée 3 000€ pour la soirée donateurs.

Régime fiscal

Ayant développé des activités lucratives (assistances techniques), la comptabilité de l'association est sectorisée en deux secteurs :

- Le secteur des activités dites « non lucratives », non soumis aux impôts commerciaux et soumis à la taxe sur les salaires ;
- Le secteur des activités dites « lucratives » au sens de l'administration fiscale, soumis aux régimes des impôts commerciaux pour le volume d'activité annuel dépassant une franchise définie annuellement dans le projet de loi de finance.

Le résultat net comptable 2025 du secteur lucratif est bénéficiaire à hauteur de 11 110 Euros.

	Secteur lucratif	Secteur non lucratif
Chiffre d'affaires	870 965€	9 966 182€
Résultat avant impôts	13 071€	-41 740€
Impôt sur les sociétés	1 961€	0€
Résultat net	11 110€	-41 740€

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires au titre du contrôle légal des comptes de l'exercice 2025 s'élèvent à 17 036€ HT, soit 20 443€ TTC.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Les membres du conseil d'administration exercent bénévolement leurs fonctions.

Effectif

La répartition par localisation est la suivante :

	2025
Personnel local - Guinée	18,50
Personnel local - Niger	18,50
Personnel local - Sénégal	27,33
Personnel local - Sierra Leone	18,60
Personnel local - Internationale	17,71
Personnel local - Siège	24,09
dont personnel basé en France	19,08
dont personnel basé en Côte d'Ivoire	1,17
dont personnel basé au Sénégal	3,50
Total (ETPT)	124,73

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	20 356	3 942	2 897	21 402
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	20 356	3 942	2 897	21 402
TOTAL GÉNÉRAL	20 356	3 942	2 897	21 402

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières	3 942			3 942		
TOTAL GÉNÉRAL	3 942			3 942		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières	2 897			2 897		
TOTAL GÉNÉRAL	2 897			2 897		

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL				

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL					

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients				
Autres dépréciations				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change	13 080	71 699	13 080		71 699
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques	3 474		3 016		458
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES	16 554	71 699	16 096		72 157
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires					
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES					
TOTAL DES PROVISIONS	16 554	71 699	16 096		72 157

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	21 402		21 402
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	324 001	324 001	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	27 593	27 593	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	23 900	23 900	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	5 874 445	5 874 445	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	790 151	790 151	
Charges constatées d'avance	1 942 386	1 942 386	
TOTAL	9 003 878	8 982 477	21 402
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	177 069	177 069		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	137 470	137 470		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	173 564	173 564		
Impôts sur les bénéfices	3 823	3 823		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	7 267	7 267		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	2 610 702	2 610 702		
Produits constatés d'avance	12 341 635	12 341 635		
TOTAL	15 451 528	15 451 528		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Commentaires : néant

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	175 436	392 380
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	163 982	161 263
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	339 418	553 643

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	241 955	340 015
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	23 668	30 921
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	265 623	370 936

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	12 341 635	11 578 762
TOTAL	12 341 635	11 578 762

Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	1 942 386	2 481 559
TOTAL	1 942 386	2 481 559

Commentaires : néant

Détail des produits constatés d'avance

Au 31/12/2025, les produits constatés d'avance s'élèvent à 12 341 635€ et se répartissent comme suit :

Financier	Projet	Montant (KEUR)
Concours publics et subventions d'exploitation		
AFD	CPP T2	3 023
AFD	SANSAS	1 040
AFD	SENEYA	495
AFD	SHAPE	1 029
AFD - FID	TPE ADVIH	62
ANRS	IODA	33
EF	SUCCESS	277
EF	LAHIYATA	99
EF	FREE TB	2 116
EF	POUVOIR +	1 587
EF	TRIO	1 729
Contributions financières		
AURUM	I4HIV	392
CFAO	SHAPE	10
EVA	TRANSITIONS II	106
FOG	TRIO	12
FONDATION S	SENEYA	134
RAES	CLV2	192
Prestations de services		
EF	AT SF DJIBOUTI	6
TOTAL PCA (KEUR)		12 342

Détail des charges constatées d'avance

Au 31/12/2025, les charges constatées d'avance s'élèvent à 1 942 386€ et se répartissent comme suit :

Projet	Montant (KEUR)
Projet	
FREE TB	700
IMPULSE	91
LAHIYATA	12
SANSAS	169
SHAPE	304
TRIO	608
Autres	
CCA de fonctionnement	59
TOTAL CCA (KEUR)	1 942

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics		4 500				4 500
Subventions d'exploitation			150 000		9 322 666	9 472 666
Subventions d'investissement						
TOTAL		4 500	150 000		9 322 666	9 477 166

Les concours et subventions publics sont comptabilisés pour leur montant total en produits dès réception de la convention signée. Au cours de l'exercice 2025, l'association Solthis a obtenu les concours et subventions publics mentionnés ci-dessous :

AUEA : 4 500€

Agence Française du Développement : 3 780 000€ (projet AFDCPPT2)

Agence Française du Développement : 1 402 940€ (projet AFDDSSR)

Expertise France : 2 407 000€ (projet EFFTb)

Expertise France : 1 700 000€ (projet EFPOUV2)

ANRS MIE : 32 726€ (projet ANRSIODA)

Mairie de Paris : 70 000€ (projet MDPDSSR)

Mairie de Paris : 80 000€ (projet MDPTPE25)

Détail des produits d'exploitation (1/3)

Au 31/12/2025, les produits d'exploitation de l'association Solthis s'élèvent à 10 732 764€ et se répartissent comme suit :

Financier	Projet	Montant (KEUR)
Concours publics et subventions d'exploitation		8 337
AFD	CAP II / AGIR	312
AFD	CPP T1	1 633
AFD	CPP T2	757
AFD	SANSAS	2 460
AFD	SENEYA	205
AFD	SHAPE	374
AFD - FID	TPE ADVIH	217
ANRS	IPOP	1
EF	SUCCESS	530
EF	LAHIYATA	689
EF	FREE TB	291
EF	POUVOIR	173
EF	POUVOIR +	113
EF	TRIO	427
MDP	SHAPE	70
MDP	TRIO	80
Autres concours publics	AIDE APPRENTISSAGE	5

Détail des produits d'exploitation (2/3)

Contributions financières		1352
AURUM	I4HIV	842
ECF	NUT	23
EVA	TRANSITIONS II	117
FOG	PAJES	1
FOG	TRIO	18
FONDATION S	SENEYA	66
RAES	CLV2	284
Prestations de services		871
AEDES	AT PSN DELM	13
DELM	AT ETUDE PS MAROC	10
DELM	AT TB DIABETE MAROC	7
EF	AT EC YAFOHI	22
EF	AT AAR DJIBOUTI	12
EF	AT ADN TCHAD	13
EF	AT AMI PALU	5
EF	AT ANCS SENEGAL	75

Détail des produits d'exploitation (3/3)

EF	AT PNAPS MAROC	31
EF	AT IBBS CAMEROUN	3
EF	AT COVIE	67
EF	AT IST DLSI SENEGAL	10
EF	AT DEMEDICALISATION GUINEE	21
EF	AT MAC CAMEROUN	38
EF	AT OSC COTE D'IVOIRE	21
EF	AT GAS TOGO	24
EF	AT PREP GUINEE	40
EF	AT PREP NIGER	38
EF	AT RNP SENEGAL	37
EF	AT SF DJIBOUTI	47
EF	AT SOFIA CONGO	12
EF	AT T3E GUINEE	84
EF	AT TRANSITION MAURICE	115
EF	AT VIH GAMBIE	98
NOVO NORDISK	AT NN PLAIDOYER CIV	4
FM	AT PTME NIGER	22
Autres ressources		172
	Collecte de fonds	35
	Autres produits	137
TOTAL Produits d'exploitation (KEUR)		10 733

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
Dons - Projet TRIO	25 000		25 000				
TOTAL	25 000		25 000				
TOTAL GÉNÉRAL	25 000		25 000				

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	809 732	420 885			1 230 616
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	420 885	-420 885		-30 630	-30 630
Situation nette	1 230 616			-30 630	1 199 986
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	1 230 616			-30 630	1 199 986

Commentaires : néant